

Protocole sanitaire Ecole Louise

Michel ROUVIGNES

L'épidémie due au coronavirus Covid 19 nécessite d'adapter les conditions d'accueil des élèves et les conditions de travail des personnels aux consignes édictées par les autorités sanitaires et à des mesures de prévention complémentaires.

I Les gestes barrières

Les règles de distanciation physique

Dans les espaces clos, la distanciation physique n'est pas obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves. Néanmoins, les espaces sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves notamment dans les salles de classe.

Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas.

Des mesures sanitaires strictes seront appliquées au sein de l'école.

Il convient notamment de :

- appliquer les gestes barrières demandés par le Ministère de la Santé.



se laver les mains très régulièrement

[voir annexe 2](#)

tousser ou éternuer dans son coude

utiliser un mouchoir à usage unique

saluer sans serrer la main et éviter les embrassades, garder ses distances (1 mètre minimum) avec autrui

Il sera donc procédé au lavage des mains très régulièrement : à l'arrivée, avant le repas à la cantine, après être allé aux toilettes, après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué et avant de repartir le soir chez soi.

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distance physique..

Le personnel de l'école portera un masque. Ce masque est obligatoire pour les personnels enseignants en présence des élèves.

Le port du masque pour les enfants n'est pas obligatoire.

Il est prohibé pour les élèves de maternelle.

Les élèves de l'école élémentaire qui souhaitent apporter leur masque pourront le faire s'ils sont en mesure de le porter dans des conditions satisfaisantes.

Il n'est pas autorisé, pour les enfants, d'avoir du gel hydroalcoolique dans le cartable.

II Des modalités de scolarisation et d'accueil particuliers des familles et des élèves

Scolarisation des élèves

Tous les élèves seront scolarisés tous les jours de la semaine.

Dans l'hypothèse où la situation sanitaire exigerait des mesures plus strictes, du fait d'une circulation active du virus sur tout ou partie du territoire national, un plan de continuité pédagogique sera mis en place pour assurer l'enseignement à distance.

La rentrée aura lieu le **mardi 01 septembre 2020 à 8H35 ou 8H45** (cf ci-dessous).

Entrée et sortie des élèves

L'entrée et la sortie des élèves de la classe de Mme HALLIEZ se feront par la porte de sa classe.

L'entrée et la sortie des élèves des autres classes se feront par la porte principale de l'école.

Une entrée échelonnée sera mise en place sur les modalités suivantes :

	TPS PS MS	GS CP	CE1 CE2	CM1 CM2
Entrée	8h35-13H20	8h35-13H20	8h35-13H20	8H45-13H30
Sortie	16h20	16h20	16h20	16H30

Dans la mesure du possible, **les familles sont invitées à respecter cet horaire avec beaucoup de sérieux.**

Les portes seront fermées à 8h55 et 13H40.

L'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires n'est pas interdit. Il doit néanmoins se limiter au strict nécessaire et se faire après nettoyage et désinfection des mains. **Ils doivent porter un masque de protection** et respecter une distance physique d'au moins un mètre.

Il sera demandé aux parents des élèves d'élémentaire (CP au CM2) de déposer leurs enfants sans descendre de voiture dans la mesure du possible.

Il n'y aura plus d'accueil dans la cour, une fois entrés dans l'école, les enfants se rendront directement dans leur classe où ils rejoindront leur enseignant. Les portes d'accès à l'école resteront ouvertes pendant toute la période d'entrée des élèves pour qu'ils n'aient pas à toucher les poignées.

La température des élèves sera prise à l'entrée de l'école . Un élève ayant de la température (37.8°C) se verra refusé l'entrée de l'école.

Pour sécuriser l'entrée et la sortie, un sens de circulation sera délimité. Les familles sont invitées à le suivre et à respecter les distances physiques.

Lors du retour à la maison, il est indispensable pour les enfants et le personnel d'immédiatement changer de tenue et de procéder à un lavage des mains minutieux (éventuellement à une toilette complète).

A la maison, il est conseillé aux familles de nettoyer le cartable de l'enfant avec une lingette désinfectante.

III L'installation en classe

En élémentaire, l'entrée en classe devra se faire un par un en respectant les règles de distanciation notamment au niveau des déplacements pour se rendre à sa table.

Chaque enfant aura une place attitrée au cours de la journée et ne devra plus changer de place dans la journée.

À leur arrivée, les enfants sont invités à se laver les mains avec du savon.

Dans la mesure du possible, les portes des classes resteront ouvertes pour éviter de toucher les poignées. À l'inverse, les portes des salles éventuellement inutilisées resteront fermées.

IV Le matériel scolaire

Le matériel personnel doit être apporté par l'élève (trousse équipée, cahiers etc.), et conservé ensuite dans son sac.

La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise.

L'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé.

V Les récréations

De nouvelles modalités de récréation sont également à prévoir.

Les récréations sont organisées afin de les décaler par classe selon le planning suivant

	TPS PS MS	GS CP	CE1 CE2	CM1 CM2
Matin	10h15-10H45	10H15-10H45	10H00-10H15	10H00-10H15
Après-midi	15H15-15H45	15H15-15H45	15H00-15H15	15H00-15H15

Avant de quitter la classe, l'enseignant veillera à aérer la salle en grand en permettant une circulation de l'air la plus large possible.

VI La cantine

La restauration scolaire fonctionne .

Le protocole sanitaire vous sera communiqué .

VII L'entretien des locaux par la collectivité territoriale

Les procédures de nettoyage et d'entretien des locaux seront considérablement adaptées et renforcées.

Il conviendra tout particulièrement de veiller :

- aux zones sensibles : sanitaires, cuvettes, boutons de chasse d'eau, poignées de porte, robinets, rampes d'escalier...

- à l'ensemble des meubles utilisés par les élèves (tables et chaises)

Les locaux seront nettoyés au minimum une fois par jour.

Les locaux doivent impérativement être aérés le plus fréquemment possible pendant une durée minimale de 15 minutes.

VIII Le périscolaire

Le périscolaire du matin fonctionnera de 7H30 à 8H45.

Le périscolaire du soir fonctionnera de 16H30 à 18H00.

L'accueil et la reprise des enfants pris en charge par le périscolaire se fera par la porte habituelle.

Le protocole sanitaire vous sera communiqué.

IX Les enfants ou les personnels atteints

Il n'est pas impossible qu'un enfant ou un personnel arrive à l'école en bonne santé et déclenche les symptômes pendant la journée. Il faudra donc anticiper les problèmes pour y remédier efficacement et protéger les autres si cela survenait.

Le problème vient de la diversité des symptômes : fièvre ou non pour certains, toux ou non pour d'autres... En cette période, les maladies saisonnières étant passées, nous serons obligés de considérer que l'apparition d'une toux subite ou de fièvre sont signes d'une infection au Covid (attention aux élèves allergiques).

Il nous faut disposer d'un thermomètre frontal efficace et non d'un thermomètre auriculaire.

En cas de survenue ou de suspicion de maladie, la première chose à faire est de pouvoir donner un masque chirurgical à cette personne afin que l'émission de virus dans l'air ambiant soit limitée. La personne qui prend en charge ce malade devrait aussi être dotée d'un masque de préférence FFP2 ainsi que de gants.

S'il s'agit d'un adulte (enseignants, auxiliaire de vie scolaire, personnel municipal ou d'animation), celui-ci devrait pouvoir immédiatement quitter l'école par ses propres moyens si son état le permet.

Pour un enfant, celui-ci sera immédiatement isolé et les parents seront appelés pour qu'ils viennent le chercher. Nous disposons d'une infirmerie dans laquelle l'enfant sera placé confortablement, le temps que les parents arrivent.

Il faudra avertir par mail ou téléphone l'Inspection de l'Éducation Nationale, le Maire ainsi que le médecin conseil. technique pour la conduite à tenir concernant les autres enfants.

Les parents des enfants ayant fréquenté le malade seront également informés pour qu'ils puissent assurer une surveillance accrue.

X Rôle des parents

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans la famille de l'élève.

De même, les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme cas contact ne doivent pas se rendre à l'école. Ils en informent immédiatement la directrice.

Ils ont un rôle actif dans le respect des gestes barrières (explication à leur enfant, fourniture de mouchoirs en papier jetables...)

En maternelle, il est demandé aux parents de vêtir leurs enfants de manière qu'ils puissent être autonomes au maximum.

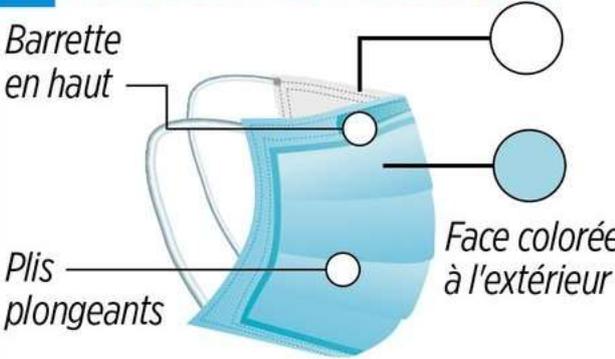
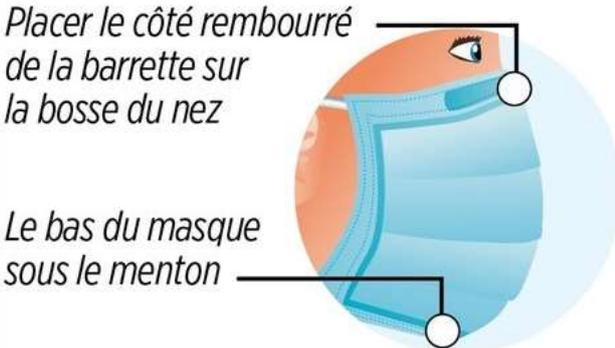
Annexe 1

Le port du masque

Dans tous les cas le port d'un masque complète les gestes barrières mais ne les remplace pas. Le masque n'est efficace que s'il est associé à un lavage des mains fréquent à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique et en complément des gestes barrières.

Les masques utilisés doivent être **des masques à usage unique**, avec **une durée maximale d'usage de quatre heures**.

Il est important de savoir utiliser et éliminer un masque correctement.

<p>1. Se laver les mains</p> 	<p>2. Prendre un seul masque</p>  <p>Par sa partie centrale externe</p>
<p>3. Respecter le sens de pose</p>  <p>Barrette en haut</p> <p>Plis plongeants</p> <p>Face colorée à l'extérieur</p>	<p>4. Ne toucher que les extrémités des rubans</p> 
<p>5. Bien positionner le masque</p>  <p>Placer le côté rembourré de la barrette sur la bosse du nez</p> <p>Le bas du masque sous le menton</p>	<p>6. Ajuster la bande pour le nez</p>  <p>⚠</p> <p>Après avoir bien positionné votre masque, ne le touchez plus</p>

Lorsque l'on porte un masque, il faut éviter de le toucher ou de le déplacer. Si on touche un masque usagé ou après l'avoir retiré, il faut ensuite se laver les mains au savon ou au gel hydroalcoolique.

Pour enlever un masque, il faut se laver les mains auparavant puis le retirer par derrière (ne pas toucher le devant du masque). Ensuite, il faut le jeter immédiatement dans une poubelle fermée. Enfin, il faut se laver les mains au savon ou à l'aide d'une solution hydroalcoolique.

Annexe 2

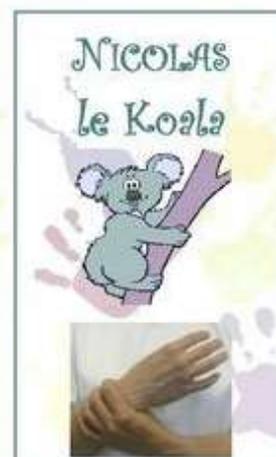
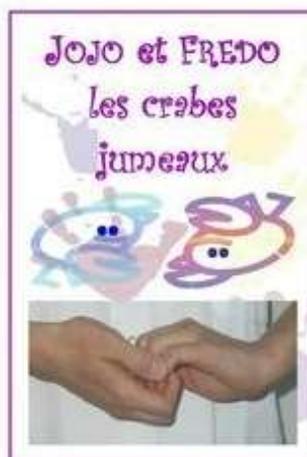
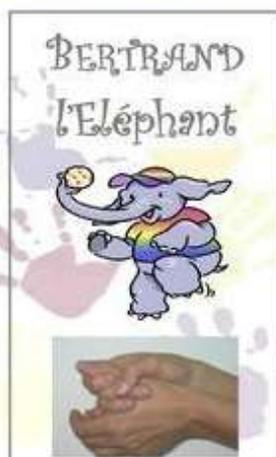
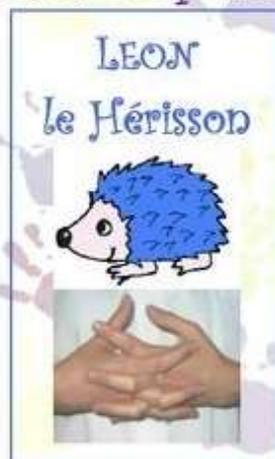
Se laver les mains



Viens te laver les mains avec ...

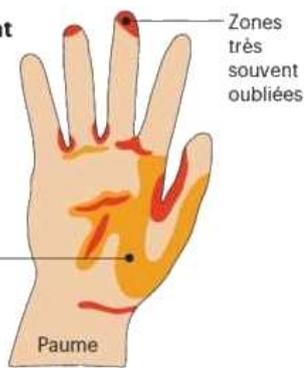


et ses copains



**Zones
fréquemment
oubliées**

Zones
souvent
oubliées



Zones
très
souvent
oubliées

Zones
souvent
oubliées



1

Mouillez-vous les mains
avec de l'eau



2

Versez du savon
dans le creux de votre main



3

Frottez-vous les mains de 15 à 20 secondes :
les doigts, les paumes, le dessus des mains
et les poignets



4

Entrelacez vos mains pour nettoyer
la zone entre les doigts



5

Nettoyez également
les ongles



6

Rincez-vous
les mains sous l'eau



7

Séchez-vous les mains si possible
avec un essuie-main à usage unique



8

Fermez le robinet avec l'essuie-main
puis jetez-le dans une poubelle

*Si vous n'avez pas d'eau ni de savon, utilisez une solution hydroalcoolique pour adopter les mêmes gestes (étapes 2, 3, 4 et 5).
Veillez à vous frotter les mains jusqu'à ce qu'elles soient bien sèches.*

Les gestes de chacun font la santé de tous